

Education gratuite et la même pour tous jusqu'à l'âge où elle doit être professionnelle.

Je demanderai aussi que les familles mises au dépourvu par les nouvelles institutions aient leur existence assurée, que les dégâts engendrés sur tout ce qui fonctionne pour l'utilité publique, par une cause indépendante de la volonté humaine, soient à la charge du superflu.

Je demanderai encore :

Des hôpitaux et des invalides civils dans chaque localité ;

Le règlement et l'extinction par annuité de la dette publique ;

La suppression du privilège de la Banque de France, de l'agiotage et des jeux de bourse, des sous-préfets; des frais de procédure, et l'abolition de la vénalité des charges ;

L'abolition de la peine de mort en matière criminelle ;

La liberté de la presse et le droit de réunion sans restriction ;

La restitution du milliard accordé aux émigrés, applicable au remboursement de l'impôt des 45 centimes et aux établissements de bienfaisance et de travail.

En un mot, je voterai toujours pour tout ce qui pourra contribuer à éteindre la misère, source de toute révolution, et à développer le principe républicain.

Salut et fraternité.

BLIGNY (Alfred)

ÉBÉNISTE.

Villiers-Cotterêts, ce 13 avril 1849.

M. le Vice-Président fait remarquer qu'il y aurait lieu de consigner ici l'ouverture du *Livre d'Or du Musée Alexandre-Dumas*, dont la création a été décidée, naguère, en Comité particulier. Ce livre,

encore que modeste, s'annonce et se recommande de lui-même, en première page, comme suit :

Ce jourd'hui, dimanche, seizième jour de juin mil neuf cent sept, les membres de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts ouvrent ce *Livre d'or* et le présentent à tous ceux qui, de leur aimable visite, honoreront les salles d'exposition du Musée local dit *Musée Alexandre-Dumas*, dont la conservation a été confiée auxdits sociétaires.

Ils prient instamment ces visiteurs de vouloir bien apposer leurs signatures, accompagnées ou non d'annotations, sur les pages de ce *Livre d'or*.

Les assurant que cette marque d'intérêt leur sera d'un précieux encouragement.

Et les en remerciant, très sincèrement, à l'avance.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Il porte déjà de nombreuses signatures de visiteurs de marque.

Nous prions tous ceux qui, dans l'avenir, nous feront l'honneur de visiter notre cher Musée Alexandre-Dumas, de vouloir bien réclamer la présentation de ce *Livre d'or* et d'y apposer un témoignage graphique de leur encourageante visite.

CORRESPONDANCE

M. Ernest Roch, secrétaire, donne communication de la lettre par laquelle M. Glinel lui a fait parvenir la pièce de vers d'Alexandre Dumas (*le Signe de Croix*) insérée dans le procès-verbal de la précédente séance :

Laon, 1, rue Devisme, le 28 septembre 1907.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

J'ai l'honneur de vous envoyer par le même courrier la pièce de vers de Dumas père intitulée : « *Le Signe de*